

commune de collombey-muraz

07

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Modifications partielles du PAZ

Légende

- Limite de Commune
- Zone habitation faible densité B
- Zone constructions et installations publiques A
- Périmètre modifié
- ▲ Zone archéologique
- batiments
- Parcelles
- Agricole
- Aire forestière

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 24 NOV. 2010.

Droit de sceau: Fr. 207 -

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



juin 2010
échelle 1/2'000



Approuvé par l'Assemblée primaire en date du : 17 décembre 2007

La présidente :

Josiane Granger



Le secrétaire :

Gérard Parvex



Homologué par le Conseil d'Etat le :

Aménagement du territoire :

priod
dayer

rte de lentine 30, 1950 sion
t. 027 395 10 42 f. 027 395 10 56 n. 079 388 85 70
e. prioddayer@netplus.ch

Cartographie :
TechnoSite Sàrl
Chemin de l'Institut 28
1967 Bramois
Tel. 027/323.18.39
E-Mail: info@technosite.ch

